



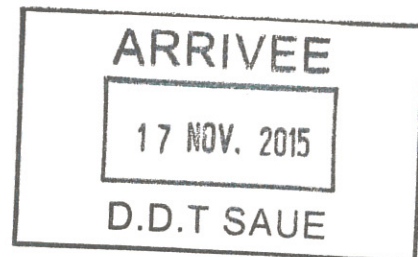
AÉROPORTS DE PARIS

**Direction de la Maîtrise d'Ouvrage Déléguée
Délégation de l'Aménagement
et des Programmes**

Tél : 01.49.75.12.19
Fax : 01.49.75.39.48
pascale.strysovsky@adp.fr

**Direction Départementale des Territoires de
l'OISE**

Service de l'Aménagement, de l'Urbanisme et
de l'Energie
40 rue Jean Racine
BP 20317
60021 Beauvais cedex



Reçu

A l'attention de Fabien NOYE

V/Réf : Lettre du 13 Octobre 2015

N/Réf : DMOP /SPC/15/263

Orly, le 13 NOV 2015

**Objet : Elaboration du PLU de la commune de VILLERS SAINT SEPULCRE
Consultation préalable à l'élaboration du Porter à Connaissance**

Par délibération en date du 25 Septembre 2015, la commune de Villers Saint Sépulcre a décidé de prescrire l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Conformément aux dispositions des articles L.121-2 et R.121-1 du Code de l'Urbanisme, vous avez demandé à Aéroports de Paris de vous communiquer les informations utiles à l'élaboration du "Porter à la Connaissance".

Je vous informe que la commune est située à l'écart des servitudes aéronautiques de dégagement, des servitudes radioélectriques ainsi que des zones de bruit associées aux aérodromes gérés par notre société.

Jean Tissier
Responsable du pôle urbanisme

Copie à : DSAC Nord - SUB RDD